

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 48, Numéro 9 - Mai 2024



**Deuxième versement de
taxes :
Jeudi le 30 mai 2024**

Dans ce numéro :

Page 3 Chronique municipale
Communications

Page 4 Service des loisirs

Page 5 Des nouvelles de votre biblio

Page 6 Fabrique

Page 8 Club de randonnées Appalaches

Page 9 FADOQ

Page 10 Club d'artisanat Riverain
Chronique de la Gare

Page 12 Chapelle au Pied-du-Lac
Petites annonces

Page 24 Calendrier

Mot du comité du journal

Le journal de juin sera le dernier avant les vacances estivales. Prévoyez nous faire parvenir vos publications, car l'édition suivante ne sera publiée qu'en septembre.

Le journal est toujours disponible aux endroits de dépôt ou sur notre site internet : www.riviere-bleue.ca

Comité du journal



JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L 2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 225 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal :

7 juin 2024

Pour une publication le :

19 juin 2024



La Municipalité vous informe :

1^{er} mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
4 JUIN 2024 À 19 h 30**

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi Fermé jusqu'au 30 août inclusivement.

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418-893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de mai 2024.

Résolutions :

- Règlement 2024-465 modifiant le règlement 2023-453 sur le lavage des embarcations et nuisances causées par les espèces exotiques
- Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 2023-453 sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances causées par les espèces exotiques envahissantes
- Projet de règlement numéro 2024-466 modifiant le règlement numéro 2023-453 sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances causées par les espèces exotiques envahissantes
- Adoption du rapport financier vérifié de l'exercice

2023 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de Témiscouata

- Vin d'honneur – 50^{ème} édition du Souper homard du Service Incendie
- Bourse d'excellence pour un finissant ou une finissante du secondaire
- Participation financière – Fondation Persévérance scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
- Demande de commandite – La Fondation de la santé du Témiscouata
- Participation financière – Trois R de Rivière-Bleue
- Fermeture du point de services de Rivière-Bleue de la caisse Desjardins du Témiscouata
- Engagement d'assumer les coûts d'exploitation du projet du jubé pendant cinq (5) ans
- Aide aux entreprises – Les trésors de mémère
- Engagement des moniteurs du camp de jour
- Entente intermunicipale pour les stations de lavage

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Communications

Viens chercher ton arbre!

Le mois de mai est le mois de l'arbre et des forêts. Pour souligner cet événement, la municipalité distribue gratuitement des arbres aux citoyens. Ceux-ci, seront distribués lundi le 20 mai de 9 h à 12 h. Les quantités sont limitées.



Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction

Défilé de mode à l'occasion du 15^{ème} anniversaire du Festival du Bootlegger

Le festival du Bootlegger fête cette année son 15^{ème} anniversaire et coïncidence

Spécialités féminines et masculines fêtent leur 60ème anniversaire!

C'est donc en collaboration que les deux s'unissent pour vous préparer un superbe défilé de mode aux couleurs estivales! Un verre vous sera offert sur place et il y aura des prix de présences!

Venez passer une agréable soirée en notre compagnie pour seulement 15.00 \$ L'activité se déroulera au Complexe sportif dès 19 h. Les billets s'envolent rapidement! Procurez-vous votre billet au bureau municipal et vous pourrez par la même occasion réserver votre place.



Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction

La municipalité de Rivière-Bleue déploiera sous peu une campagne de financement dédiée à la préservation de notre emblématique église Saint-Joseph.

Notre objectif ? Collecter 70 000 \$ grâce à la participation citoyenne et au soutien de nos précieux partenaires. Et ce n'est pas tout : pour chaque dollar que vous contribuerez à cette noble cause, la municipalité doublera votre don!

C'est l'occasion parfaite pour montrer notre engagement envers notre patrimoine et notre communauté. Ensemble, assurons l'avenir de l'église Saint-Joseph et faisons preuve d'une solidarité remarquable.

Restez à l'affût pour plus d'informations sur comment vous pouvez contribuer et faire partie de cette belle aventure.



Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction

Service du Loisir

Camp de jour municipal

Pour la saison estivale 2024, nous poursuivons la formule offerte l'an passé aux usagers du camp de jour. Le camp de jour se déroule du lundi au jeudi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h, sans interruption sur l'heure du dîner.

Quand : du 25 juin au 9 août

Tarif : 1^{er} enfant : 145.00 \$
2^{ème} enfant : 120.00 \$
3^{ème} enfant : 95.00 \$



Horaire

Lundi au jeudi 9 h à 16 h

Vendredi 9 h à 12 h

Service de garde (des frais supplémentaires s'appliquent)

Lundi au jeudi 8 h à 9 h et 16 h à 17 h

Vendredi 8 h à 9 h

Le service de garde sera en fonction seulement si nous avons suffisamment d'inscriptions. Parents, surveillez la publicité qui sera diffusée prochainement dans les écoles et sur la page Facebook de Rivière-Bleue à la croisée des Frontières pour le fonctionnement des inscriptions.

Gino Dubé, technicien en loisir

Des nouvelles de votre biblio

Le prêt numérique

Membre de votre biblio, vous pouvez vous connecter à pretnumerique.ca pour emprunter gratuitement des livres numériques et audionumériques.

Nombre d'emprunts maximum : 5

Durée du prêt : 3 semaines,

Il est possible de faire des suggestions d'achat

Pour ce faire, veuillez transmettre le titre, l'auteur, votre nom et votre numéro d'abonné.

Réalité virtuelle

Grâce au Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent votre bibliothèque met à la disposition le casque de réalité virtuelle.

Par cette technologie, vous aurez l'impression d'être sur place et d'y vivre la situation comme si vous y étiez! C'est vraiment impressionnant! Vous pouvez vous

promener dans l'espace, visiter les fonds marins, faire le tour du monde, approcher les dinosaures et bien d'autres!

Pour en savoir plus, consultez la programmation à votre bibliothèque.

Nouveautés

En plus des nouvelles acquisitions locales, venez découvrir les volumes (romans jeunes et adultes, documentaires jeunes et adultes, BD et albums jeunes) de notre récent échange du réseau.

L'École à la biblio

Merci à Lise St-Pierre pour sa belle implication dans les animations auprès de nos jeunes de la 1^e et de la 2^e année.

En avril, elle a présenté quelques inventions du Québec.



Pour le mois de mai, en collaboration avec le comité 'Histoire et Patrimoine', Laurette et Denis accueilleront tous les jeunes de l'école pour visiter l'exposition « Jamais 2 sans 3 » ainsi que l'espace du chef de gare.

Pour les jardiniers

Grâce aux Jardins collectifs du Témis, des semences sont disponibles à votre biblio.

C'est gratuit!



Horaire : les mardis de 18H:30 à 20h et les mercredis de 13h. à 15h.

Christiane Roy pour votre biblio

Fabrique

Élection

Le 21 avril dernier madame Madeleine Lévesque a été élue marguillier en remplacement de monsieur Richard Malenfant. Merci à madame Lévesque d'avoir accepté cette responsabilité importante pour l'administration de notre fabrique. Un gros merci également à monsieur Malenfant pour les nombreuses années d'engagement que ce soit comme président de la fabrique, marguillier et bénévole pour l'entretien des bâtiments et du cimetière et pour la tenue de diverses activités.

Mois de Marie

Pour les catholiques, le mois de mai est consacré à la Vierge Marie. Plusieurs personnes se rappellent l'époque où le mois de mai était appelé le mois de Marie.

« Pendant tout le mois, les paroissiens se rassemblent pour faire des dévotions à la Vierge sous forme de prières collectives. Ils se réunissent à l'église tous les soirs vers 19 h 00 ou 19 h 30 pour des offices spéciaux où l'on récite le chapelet et les litanies et l'on entonne des chants religieux. On dit alors qu'on se rend à l'exercice du mois de Marie. Les paroissiens trop éloignés de l'église ont coutume de se réunir à la croix de chemin la plus proche où l'on prie régulièrement tous les soirs du mois de mai. Au Québec, la coutume du mois de Marie est pratique courante pendant une bonne partie du XXe siècle, jusqu'à la fin des années 1970. » (Le Réseau de diffusion des archives du Québec)

Depuis quand dit-on que le mois de mai est dédié à l'intercession de la Vierge Marie et pourquoi le mois de mai est-il associé à Marie?

« Il est difficile de dire précisément pourquoi le mois de mai est associé à la Vierge Marie. Le mois de mai ne comporte pas traditionnellement une grande fête mariale comme les mois d'août ou de décembre. Ce n'est que depuis la réforme liturgique de 1969 que la Visitation est fêtée le 31 mai. Il ne faut donc pas aller rechercher une explication du côté du cycle liturgique mais plutôt du côté du cycle des saisons. En Europe, le mois de mai c'est le mois des fleurs, le mois où le printemps se manifeste dans toute sa vitalité.

Ainsi dès le 13ème siècle, le roi de Castille Alphonse X le Sage (1221-1284) avait associé dans un de ses poèmes la beauté de Marie à celle du mois de mai. Au 14ème siècle le frère dominicain Henri Suso (1295-1366) avait pris l'habitude le premier mai d'orner les statues de Marie de couronnes de fleurs. Il y a donc très probablement un lien entre la beauté de la flore qui se déploie au mois de mai et notre Mère du ciel, la belle Dame.

C'est à Rome, à la fin du 16ème siècle, qu'est née la coutume de consacrer les 31 jours du mois de mai à une prière mariale renforcée. Saint Philippe Néri (1515-1595) par exemple rassemblait les enfants autour de l'autel de la Sainte Vierge dans la Chiesa Nuova. Ils leur demandaient d'offrir à la Mère de Dieu des fleurs du printemps, symboles des vertus chrétiennes qui devaient aussi éclore dans leur vie chrétienne. Le mois de Marie est donc depuis le début, non seulement un bel acte de piété envers la Vierge Marie mais aussi un engagement à se sanctifier jour après jour.

Au 17ème siècle et au 18ème, les Jésuites ont beaucoup œuvré pour diffuser cette dévotion dans

toute l'Italie. Ils recommandaient que, la veille du 1er mai, dans chaque maison, on dresse un autel à Marie, décoré de fleurs et de lumière. La famille était invitée à se réunir pour prier en l'honneur de la Sainte Vierge et à tirer au sort un billet indiquant la vertu à mettre en application le lendemain.

Cependant c'est en approuvant cette dévotion en 1815 que le pape Pie VII (1742-1823) va permettre sa très grande diffusion dans toute l'Église. Le mois de Marie sera célébré dans les paroisses et dans les familles.» (Document de l'Église catholique de France du 1 mai 2024)

Message de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec

«DONNEZ-LEUR VOUS-MÊMES À MANGER.»

DÉFENDONS LE DROIT À UNE ALIMENTATION Saine À UN PRIX ABORDABLE

À l'occasion du 1er mai, fête des travailleuses et des travailleurs et fête de saint Joseph-ouvrier, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec s'adresse aux communautés chrétiennes en les invitant à prêter attention à la crise alimentaire en cours, à analyser la situation à la lumière de l'Évangile et à envisager différentes pistes d'action pour que toutes et tous puissent manger à leur faim.

La société québécoise traverse une véritable crise alimentaire qui s'ajoute à la crise du logement et à l'inflation. Derrière les statistiques se trouvent des personnes et des communautés qui souffrent. Tâchons de percevoir cette souffrance et d'y être sensibles.

Nos communautés chrétiennes, qui sont souvent déjà engagées auprès des personnes vulnérables, doivent répondre à l'appel de celles et ceux qui ont faim. Notre idéal est que chaque personne mange à sa faim. Pour y parvenir, il faut procéder à une observation attentive des ressources disponibles et organiser une redistribution juste, un partage inspiré et guidé par le Dieu d'amour et

de miséricorde, qui a donné aux biens une destination universelle.



Ce partage nécessite d'agir à différentes échelles. À l'échelle individuelle, plusieurs personnes soutiennent des organismes d'aide alimentaire. Il faut aussi réduire le gaspillage en évitant de trop acheter et, le cas échéant, donner les surplus.

À l'échelle collective, soutenons les organismes communautaires comme les cuisines collectives, qui font de l'éducation populaire et favorisent l'exercice du droit à l'alimentation. À l'échelle sociétale et à l'échelle internationale, plusieurs campagnes de sensibilisation et de revendication ont eu lieu, sont en cours ou seront mises sur pied dans les mois et les années à venir.

En soutenant de telles actions, aux côtés de nos concitoyennes et concitoyens, au nom de notre foi en Jésus-Christ et au bénéfice des personnes les plus vulnérables, nous garderons vivante l'espérance d'une société juste.

Denis Landry pour l'Assemblée de Fabrique

Club de randonnées Appalaches

La Journée de La grande corvée du 1er juin.

La Journée de La grande corvée est un événement multisite qui se déroule dans plusieurs communautés à travers le Canada afin que le Sentier Transcanadien soit prêt pour le printemps et l'été. Chaque événement met en valeur un tronçon unique du Sentier Transcanadien et invite les bénévoles de la communauté à se retrousser les manches pour toute activité d'entretien des sentiers la plus nécessaire au niveau local que ce soit la collecte de débris et du débroussaillage à l'amélioration de l'accessibilité ou à l'installation d'œuvres d'art.

Le premier juin prochain des bénévoles de tout le Canada procèdera donc à une corvée pour prendre soin du plus long réseau de sentiers du monde, le Sentier Transcanadien ! Même si nos sentiers ne font pas partie du Sentier Transcanadien, nous vous invitons à joindre ce grand mouvement pancanadien pour prendre soin de nos sentiers du **Club de randonnées Appalaches soit le Bootlegger sur le Parc nature du lac Long et la Pointe à moitié sur les Sentiers 3 Frontières** à compter de treize heures (13 h). **On vous y attend.**

Mettez cette date du 1 juin 2024 à votre agenda.

Denis Landry

Un sentier de 144 km!

Le Sentier national au Bas-Saint-Laurent

Un autre bijou de sentier à découvrir! Et pas le moindre. Le Sentier national au Bas-Saint-Laurent débute au nord à Trois-Pistoles et vous mène jusqu'à Dégelis, 144 km plus loin!

" Le Sentier national au Bas-Saint-Laurent gagne à être connu. Il s'agit de l'un des plus longs sentiers

linéaires au Québec, accessible à tout type de randonneur... Offrant un trajet séparé en plusieurs tronçons (12), il traverse 10 municipalités." - *Cindy Bourque, spécialiste du marketing expérientiel.*

"Tantôt sur le bord du fleuve, tantôt au beau milieu d'un champ, les décors changent au fil des pas, ce qui rend le périple encore plus intéressant. Cela prend plus ou moins une semaine pour parcourir les 144 km du sentier, tout dépendant de sa forme physique ou de l'équipement à transporter."

C'est ce que nous apprend l'organisation en charge du Sentier national au Bas-Saint-Laurent sur son site Internet.

Au début de chaque tronçon ayant entre 8 et 15 km chacun, les randonneurs peuvent stationner leur véhicule. La randonnée peut s'échelonner sur un ou plusieurs tronçons. À vous de décider!

De Trois-Pistoles à Dégelis, le Sentier national emprunte plus précisément la vallée de Trois-Pistoles, longe le lac Témiscouata et suit la vallée de Madawaska reliant ainsi le fleuve Saint-Laurent au Nouveau-Brunswick. Il traverse dix municipalités : Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Éloi, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Clément, Saint-Cyprien, Sainte-Rita, Squatec, Saint-Juste-de-Lac et Dégelis. La carte vous donnera une bonne vue d'ensemble : <https://www.sentiernationalbsl.com/images/stories/Troncons/pdf/cartesnbsl.pdf>.



Elle vous indique en sus où se trouvent les refuges pour y passer la nuit à peu de frais. Il suffit de communiquer avec la Corporation du Sentier national au Bas-Saint-Laurent (téléphone : 418 714-2599) pour réserver vos nuitées ou pour avoir tous les renseignements pertinents sur les autres types d'hébergements (campings, gîtes ou autres) qui assurent aux randonneurs de bonnes nuits de repos tout au long de leur parcours.

Information pratique

- Le Sentier national au Bas-Saint-Laurent est réservé exclusivement à la randonnée pédestre et à la raquette (oui, la majorité des tronçons sont accessibles l'hiver!), à l'exception des 6,5 kilomètres du début du tronçon du Littoral Basque partagé avec la Route Verte (vélo).
- Le sentier n'est pas patrouillé, il est donc important d'être en bonne condition physique et d'avoir tout le matériel requis assurant votre confort et votre sécurité.
- Les niveaux de difficulté des tronçons varient de facile à intermédiaire. L'accès au Sentier national au Bas-Saint-Laurent est gratuit à l'exception de la partie qui traverse le Parc national du Lac-Témiscouata (SÉPAQ). Votre chien, en laisse, peut même vous accompagner, sauf sur les tronçons traversant le Parc national du Lac-Témiscouata (SÉPAQ); pour seulement quelques dollars, vous obtenez votre droit d'accès journalier auprès de la SÉPAQ, qui peut être acheté en ligne : <https://www.sepaq.com/fr/reservation/achat/aces-quotidien>.

L'été s'annonce chargé en aventures pédestres!

Profitez-en bien!

Dominique Samson, administratrice et secrétaire du Club

FADOQ

Votre Club de l'Âge d'Or fait une pause de juin à septembre.

Toutefois, soyez prêts, nous vous invitons à un GALA FOLKLORIQUE

Le dimanche 1^{er} septembre prochain. Nous vous préparons des nouveautés pour la saison prochaine... D'ici là, nous vous souhaitons un très bel été!

P.S. N'oubliez pas notre AGA le vendredi 17 mai.

*Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue*



Conférence
L'aide médicale à mourir
Un choix accompagné dans l'empathie et la dignité.
Mercredi 5 juin 2024
à 13 h 30
Centre culturel Léopold-Plante
481, rue de l'Église
Pohénégamook
Coût : 5 \$ par personne
Les profits de la conférence iront au Scouts du Témis
Animée par le **Dr Pierre-Olivier Dufresne**
En partenariat avec : **fadoq** Région Bas-Saint-Laurent et **VILLE DE POHÉNÉGAMOOK** PLUS QU'UNE LÉGENDE

Les membres du Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue qui désirent participer à la conférence doivent s'inscrire **OBLIGATOIREMENT** au 581 656-0777 et le Club assumera les frais de 5\$ pour l'activité ! Pensez au covoiturage !

*Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue*

Club d'artisanat Riverain

2 mai 2024

La personne morale Club d'artisanat Riverain Inc. ayant son siège au 85 rue Saint-Joseph Nord à Rivière-Bleue déclare son intention de demander sa dissolution. Est produite cette déclaration requise par les dispositions de la Loi sur la publicité légale des entreprises. (RLRQ, c.P44.1)

*Laurette Beaulieu, trésorière
Club d'artisanat Riverain*

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

Rivière-Bleue et la politique.

« Plusieurs se rappellent diverses campagnes électorales disputées chaudement et des assemblées nombreuses de « rouges » et de « bleus » et plus tard de fédéralistes et de souverainistes. Dans les premières décennies du vingtième siècle, on avait encore des assemblées contradictoires où les supporters de chaque parti se retrouvaient.

Parfois, des jeunes partisans se réunissaient en groupe et barraient la route au candidat du parti opposé afin qu'il n'y



Alphonse Beaulieu orateur

ait pas trop de contradiction; il arrivait même que des coups soient échangés. À chaque élection, les emplois de plusieurs étaient d'ailleurs en jeu car lorsqu'un nouveau parti prenait le pouvoir, celui-ci nommait ses partisans à plusieurs fonctions et beaucoup d'adversaires perdaient leur emploi, ce qui explique la ferveur électorale de nombreuses personnes. Au début des années 1960, plusieurs villages tenaient des rassemblements qu'on appelait « des parlements ». Divers fidèles des partis « cabalaient » dans tout le comté. Des gens étaient tellement partisans qu'ils ne parlaient plus à certains membres de leur famille ou amis durant les périodes d'élections. Ainsi Épiphanie Poirier, un « bleu teindu » comme on disait à l'époque, ne visitait pas son gendre, Édouard Samson, en période d'élections parce que celui-ci était libéral. Il mit à la porte son petit-fils, Gérard Landry, parce que ce dernier avait laissé entendre que son père Adélarde allait peut-être voter libéral. Quant à sa femme, Philomène, elle pouvait voter libéral en autant qu'elle n'en dise pas un mot. À cette époque, les partis politiques prenaient tous les moyens pour se faire réélire. Certains électeurs étaient achetés pour un voyage de bois. La rumeur disait même que des « frigidaires » et des cuisinières électriques avaient été livrés aux électeurs. D'autres étaient voyagés pour se rendre aux urnes; mais dans le secret de l'isoloir, leur choix pouvait changer. Julien Landry se rappelle que pour les élections de 1962, le Parti libéral avait ouvert un « comité » dans le garage de Raoul Landry et l'Union nationale avait le sien dans le garage chez Montcalm Simard, en face. Les « comités » étaient des endroits où l'on pouvait se renseigner sur les promesses des partis concernés et aussi se rafraîchir ou se réchauffer au son de la musique...

Les « bleus » espéraient ravoier les emplois perdus en 1960 pour certains et les « rouges » ne voulaient pas perdre leurs acquis. Heureusement, les mentalités ont changé... un peu. Lorsque le résultat des élections était connu, le parti vainqueur « triomphait en paradant » par

un défilé d'autos et en klaxonnant dans les rues tout en amplifiant ces klaxons près des résidences des perdants.

Nos concitoyens ont participé largement à la vie politique et on constate l'importance que les gens de Rivière-Bleue ont eue à ce niveau et l'influence qu'avait notre communauté dans la région par le grand nombre de politiciens issus de nos rangs. René Lévesque en 1981 et Jean Charest en novembre 2010 ont d'ailleurs jugé bon de faire une visite électorale dans notre municipalité ».

Voici la liste des députés ayant vécu à Rivière-Bleue :



Alphonse Beaulieu

Maire de Rivière-Bleue de 1925 à 1930 et 1931 à 1936, Joseph Alphonse Beaulieu a été élu député pour le Parti libéral du Québec dans Témiscouata en 1935. Il a été défait en 1936, réélu en 1939 et de nouveau défait en 1944 et 1948.



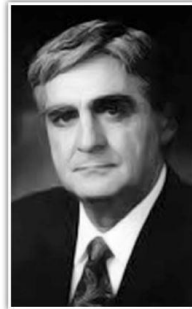
Antoine Fréchette

Antoine Fréchette tenta à deux reprises de devenir député fédéral progressiste-conservateur dans la circonscription de Témiscouata, mais il fut défait en 1953 et en 1957. Finalement élu dans Témiscouata en 1958, il fut défait en 1962 par le créditiste Philippe Gagnon dans Rivière-du-Loup-Témiscouata.



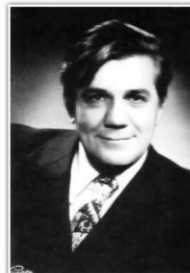
Montcalm Simard

Maire de Rivière-Bleue de 1956 à 1960 et de 1964 à 1974, Montcalm Simard a été élu député de l'Union nationale dans Témiscouata en 1966 et réélu en 1970. Il ne s'est pas représenté en 1973.



Jean-Maurice Simard

Jean-Maurice Simard a été élu député d'Edmundston comme progressiste-conservateur à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de 1970 à 1985. Il fut ministre des Finances de 1970 à 1974, président du Conseil du Trésor de 1976 à 1982 et ministre de la Réforme de la fonction publique de 1982 à 1985. Par la suite, il a été nommé au Sénat du Canada.



Alfred Bossé

Alfred Bossé a été élu député libéral du Québec dans Dorion en 1970. Il a été réélu en 1973 en défaisant René Lévesque par 293 voix. Il fut nommé adjoint parlementaire du premier ministre le 8 septembre 1971 et adjoint parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales le 13 novembre 1973. Il a été défait par Lise Payette en 1976.



Émilien Pelletier

Émilien Pelletier a été élu député de la circonscription de Saint-Hyacinthe sous la bannière du Parti québécois aux élections générales du 8 décembre 2008 jusqu'à sa défaite en 2014.



Rodrigue Biron

Rodrigue Biron a vécu à Rivière-Bleue lorsqu'il a occupé le poste de gérant de la fonderie. Il a été élu chef de l'Union nationale le 23 mai 1976 et élu député de l'Union nationale dans Lotbinière en 1976. Il démissionna comme chef et député de l'Union nationale le 3 mars 1980 et siégea comme indépendant. Il se joignit au caucus du Parti québécois le 11 novembre 1980 et a été élu député du Parti québécois dans

Lotbinière en 1981. Il fut nommé ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme dans le cabinet Lévesque du 30 avril 1981 au 25 septembre 1984 puis ministre de l'Industrie et du Commerce du 25 septembre 1984 au 3 octobre 1985 et dans le cabinet Johnson du 3 octobre au 12 décembre 1985. Il a été défait en 1985.

Trois de nos maires ont aussi agi à titre de préfet, soit Alphonse Beaulieu et Montcalm Simard comme préfet de comté et Serge Pelletier comme préfet de la MRC. D'autres citoyens ont aussi été candidats, sans toutefois goûter à la victoire. Il s'agit de Raoul Landry en 1960 et d'Adrien Beaulieu en 1970; tous les deux représentaient le Parti libéral du Québec.

En 1970, les candidats des deux principaux partis sont de Rivière-Bleue, soit Montcalm Simard de l'Union nationale qui a gagné l'élection contre Adrien Beaulieu du Parti libéral. Il est intéressant de constater que Rivière-Bleue a eu une influence importante au niveau politique au Témiscouata et ailleurs malgré que notre municipalité n'était ni la plus peuplée ni la plus ancienne du comté.

*Source : 1914-2014 Rivière-Bleue 100 ans UNE BELLE
HISTOIRE QUI SE CONTINUE*

Denis Landry et Julien Landry

- Répondre aux demandes de renseignements des visiteurs, concernant les produits, les services, les expositions, les événements et la programmation offerts, la tarification, les attraits touristiques de la région;
- S'approprier le fonctionnement du site internet et de la page Facebook et répondre aux demandes d'informations et y faire des corrections lorsque demandées.
- Au besoin, effectuer des recherches pour pouvoir répondre aux demandes de renseignements;
- Procéder à la vente des produits offerts;
- Effectuer des réservations pour les activités offertes;
- Enregistrer les commentaires et suggestions émis par les visiteurs;
- Enregistrer et traiter ou faire suivre les plaintes des visiteurs;
- Maintenir les lieux propres et en bon ordre et voir à l'entretien des arbres et plantations extérieurs.

Conditions : 35 heures/semaine durant 8 semaines, du 28 juin au 23 août 2024

Du mardi au dimanche. Salaire de 16\$/hre avec bonification possible après 4 semaines à 17\$/hre.

Pour plus d'information contacter

Ruth Lepage 418 955-9889 ou ruthlepage1@gmail.com

*Facebook : [chapelledupieddulac](https://www.facebook.com/chapelledupieddulac)
ou www.chapelledupieddulac.com*



Chapelle au Pied du Lac

Poste de guide touristique

Exigence : avoir entre 15 et 29 ans, aimer travailler avec le public, être ponctuel et avoir le sens des responsabilités.

Tâches :

- Accueillir et guider les visiteurs à l'intérieur du bâtiment principal;

Petites annonces

VOUS AVEZ MANQUÉ NOTRE OUVERTURE OFFICIELLE?

Ne vous inquiétez pas,
LES TRÉSORS DE MÈMÈ INC

Aura toujours de la nouvelle marchandise.

Magasin d'articles de seconde main, artisanats, antiquités et plus encore.



Nous gagnerons tous à se connaître.

Venez donc faire votre tour, il nous fera plaisir de vous accueillir et de vous servir.

81, rue Saint-Joseph Nord, Rivière-Bleue

Nos heures d'ouverture sont :

- Dimanche : 10h00 à 15h00
- Lundi : Fermé
- Mardi : Fermé
- Mercredi : Fermé
- Jeudi : 10h00 à 19h00
- Vendredi 10h00 à 19h00
- Samedi : 10h00 à 17h00

Pour nous joindre :

418-866-1030 / lestresorsdememere@gmail.com /

suivez nous sur Facebook

Les sujets essentiels du mois

**COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2024,
LANCEMENT DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION**



La collecte des encombrants sera de retour cette année et, comme l'an passé, elle aura lieu au début du mois de juillet.

L'inscription est obligatoire pour bénéficier de ce service et elle doit se faire entre le 6 mai et le 23 juin. Les résident(e)s auront donc une période de 48 jours pour s'inscrire au préalable à l'aide du formulaire en ligne sur le site web ridt.ca ou par téléphone au 1 866-789-7438.

Rappelons qu'aucune inscription ne sera acceptée après le 23 juin 2024 et ce, même si les collectes n'ont pas encore eu lieu. Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Ce service est offert pour les résidences et les chalets, mais n'est pas disponible pour les commerces ou entreprises.

Les encombrants doivent être déposés en bordure de chemin au moins la veille au soir de la date prévue.

Consultez le verso de votre aide-mémoire de collecte ou le site web de la RIDT pour plus d'informations.

Comme alternative à la collecte des encombrants, il vous est toujours possible d'utiliser l'un des 4 écocentres facile d'accès à l'année.... Parce que chaque geste compte !

COMPOSTAGE DOMESTIQUE, COMMENT ACCÉLÉRER LA DÉCOMPOSITION ?

Le processus de compostage peut prendre plusieurs semaines à plusieurs mois. Alors, quelles sont les règles de base pour composter vite et bien chez soi ? Existe-t-il des accélérateurs naturels de compost ?

Épluchures et marc de café sans hésiter

Puisque c'est un processus naturel, veillez à respecter les règles fondamentales d'un bon compost. Mettez dans votre composteur les déchets de cuisine comme les épluchures, le marc de café, les filtres en papier, le pain, les croûtes de fromages, les fruits et les légumes abîmés et autres.

Vous pouvez également insérer les déchets de jardin, comme les tontes de gazon, les feuilles, les fleurs fanées. Pensez aussi à certains déchets de maison comme les essuie-tout, les sciures, les copeaux, le papier journal, les cartons salis, les plantes d'intérieur et autres.

Avec précaution

Lorsque vous insérez dans votre composteur les déchets très ligneux ou durs comme, les branches, les noyaux, les trognons de chou...Pensez à les broyer au préalable pour aider leur décomposition. Limitez également les coquilles d'œufs, car elles ne se décomposent pas. Leur dégradation apportera malgré tout des éléments minéraux et elles facilitent l'aération. Attention aux mauvaises herbes avec leurs graines qui risquent de germer. Faites également attention aux

végétaux malades, le compost pourrait entraîner la propagation des maladies.

Produits synthétiques interdits

Les produits synthétiques non biodégradables ne doivent jamais se retrouver dans votre compost. Il s'agit du verre, des métaux, des plastiques, des tissus synthétiques et même du contenu des sacs d'aspirateur.

Mélangez...

Pour composter vite et bien, vous devez mélanger les matières en les disposant en couches alternées comme dans une lasagne. Mélangez des matières carbonées comme les feuilles mortes, branches, écorces, herbes séchées, paille, papiers et cartons... avec les matières azotées que sont les résidus de cuisine, tontes de gazon et pousses vertes. Mélangez bien les matières humides et les matières sèches.

Et aérez

Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène, brassez régulièrement au moins une fois par mois. Pour booster encore plus la décomposition, certains recommandent de poser d'abord au fond de votre compost des branchages, qui feront circuler l'air de façon plus optimale.

Surveillez l'humidité

Trop d'humidité empêche l'aération et freine le compostage. Au contraire, s'il n'est pas assez humide, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.

Des accélérateurs naturels de compost

Les peaux de bananes, les restes de café et de thé accélèrent naturellement le processus de décomposition. Tout comme les lombrics qui seront très heureux à venir travailler dans votre

compost. Et eux, apprécient particulièrement le marc de café, les épluchures de fruits et de légumes.

**Voilà ! À vos composteurs, soyez prêts... partez !
Et franc succès avec votre compost !**

N'oubliez pas, que tout le matériel nécessaire pour gérer vos matières organiques est disponible gratuitement dans chaque municipalité, si vous en avez besoin.

DÉBUT DES VIDANGES D'INSTALLATIONS SEPTIQUES

La saison des vidanges d'installations septiques 2024 débute ces jours-ci et se poursuivra jusqu'à la fin octobre.

Vous pouvez consulter la planification prévue sur le site web de la RIDT, dans la section Nos services / Vidange d'installations septiques.

Cette année, plus de 2 000 vidanges seront réalisées au Témiscouata par l'entreprise Simetech Environnement conformément à la réglementation en vigueur et tel que spécifié dans les règlements de chacune des municipalités du Témiscouata.

Si la vidange de votre installation septique est prévue en 2024, vous recevrez une lettre de la RIDT environ deux semaines avant les travaux. Il sera alors important de respecter les consignes d'usage :

- ✓ Votre numéro civique doit être clairement affiché en bordure de chemin.
- ✓ Vous devez localiser les accès de votre installation septique. Utilisez un repère facilement visible et enlevez ce qui pourrait bloquer l'accès au camion.
- ✓ Tous les couvercles doivent être accessibles, c'est-à-dire dégagés d'au moins 10 cm (4 pouces) autour, de tout obstacle, terre, gazon, etc... S'ils sont mal dégagés, de la terre pourrait tomber dans le fond et causer des problèmes à l'installation. Les opérateurs ne

sont pas tenus de réaliser une vidange, si les couvercles ne sont pas dégagés.

- ✓ Votre installation est peut-être munie d'un pré-filtre et vous êtes responsable de son entretien.
- ✓ Si vous avez des animaux domestiques, tenez-les à l'écart et à distance sécuritaire de l'installation.
- ✓ L'entreprise, une fois la vidange effectuée, vous laissera un avis indiquant les opérations réalisées.

LE TÉMISCOUATA ET SES MATIÈRES ORGANIQUES... RAPPEL DES ENJEUX

L'enfouissement des déchets est le 5^{ème} émetteur de gaz à effets de serre (GES) en importance au Québec, et dans notre région, les déchets contenant des matières organiques en est la principale source. Le tiers de nos poubelles étaient constitués de résidus alimentaires, de résidus verts ou de branches en 2021.

Le gouvernement du Québec a donc adopté une stratégie de valorisation de la matière organique et fixer certains objectifs.

- Instaurer la gestion des matières organiques sur 100% du territoire québécois d'ici 2025
- Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique d'ici 2030
- Réduire de 270 000 tonnes équivalent de CO2 les émissions de GES d'ici 2030

Au Témiscouata, il a été décidé de privilégier une approche différente de celle des centres urbains en optant pour une solution adaptée à la réalité

régionale aussi bien écologiquement qu'économiquement.

Écologique

- ✓ en valorisant les matières organiques directement chez les résidents (gestion à la source)
- ✓ en limitant l'émission des gaz à effets de serre liée à la collecte
- ✓ en offrant aux citoyens différentes solutions pour qu'ils choisissent celles qui leur conviennent le mieux

Économique

- ✓ en détournant du bac à déchets et du lieu d'enfouissement les matières organiques
- ✓ en éliminant une troisième collecte et ses coûts associés
- ✓ en évitant d'avoir à traiter beaucoup de matières avec un système de compostage industriel
- ✓ en prolongeant la durée de vie du lieu d'enfouissement technique

La gestion à la source est donc apparue comme LA SOLUTION pour les matières organiques au Témiscouata.

Pour ce faire, les citoyens et entreprises peuvent utiliser facilement différents systèmes complémentaires :

1. Les composteurs domestiques et récipients de cuisine qui ont été distribués en 2022
2. Le dépôt municipal pour les résidus verts et les branches situé dans chaque municipalité qui ne dispose pas d'un écocentre
3. Les conteneurs bruns qui servent de point d'apport volontaire pour les résidus

alimentaires d'origine végétale et animale
dans chaque municipalité

Au Témiscouata, c'est maintenant possible et facile
de gérer adéquatement nos matières organiques
grâce aux différents services mis en place... Parce
que chaque geste compte !

L'équipe de la RIDT

Roulons et Golfons pour la Fondation 2024



Témiscouata-sur-le-Lac, le 23 avril 2024- C'est le 15 juin
prochain qu'aura lieu notre événement Roulons et
Golfons, au profit de la Fondation de la santé du
Témiscouata. Sous la présidence d'honneur de
Monsieur Jean Perron, ancien entraîneur du Canadien
de Montréal et des Nordiques de Québec, c'est au Club
de Golf de la Vallée du Témiscouata qu'il vous
accueillera.

Roulons et Golfons pour la Fondation c'est :
Un événement sportif avec la possibilité de s'inscrire à
différents parcours dont un circuit à vélo sur route de 70
kilomètres ou 15 kilomètres sur piste cyclable, et enfin
notre trajet pour la catégorie poussette sur une distance
de 3 kilomètres.

Pour nos golfeurs, un superbe parcours 18 trous en
formule Mulligan vous attend !

Pour ceux qui le désirent, il sera possible d'encourager
notre cycliste invétéré, Dr. Guildo Côté qui fera des
boucles à vélo entre les quartiers Cabano et Notre-
Dame-du-Lac sur une période de 24hres.

Cette superbe journée se terminera au Club de golf de
la Vallée du Témiscouata avec cocktail et souper.

*Louyse Desrosiers
Fondation de la santé du Témiscouata
418-899-0214 poste 10291*

PRÉVENIR LES VOLS DE VÉLOS

À l'approche de la saison estivale, il est
important de prendre certaines précautions
afin de diminuer les risques de vols de vélo.
La Sûreté du Québec vous donne quelques
conseils de sécurité dans le but d'éviter que
vous soyez victime d'un tel crime.



Verrouiller le vélo

- Utilisez un cadenas de qualité est un bon
moyen afin de protéger votre vélo contre le vol.
Renseignez-vous auprès d'un commerçant spécialisé
quant aux caractéristiques d'un bon cadenas.
- Envisagez la possibilité de vous procurer un
système de verrouillage pour les roues et la selle ou
remplacez les déclencheurs rapides par des boulons et
écrous.

Support et endroit

- Privilégiez les supports prévus pour le
verrouillage des vélos.
- Attachez le cadre avec la roue avant sur le
support. Ne verrouillez jamais une roue seule.
- Si votre roue avant est munie d'un levier pour
l'enlever rapidement, retirez-la et verrouillez cette
dernière avec votre roue arrière et le cadre, et ce,
directement au support prévu à cet effet.
- Choisissez un endroit bien éclairé et à la vue
de tous, où verrouiller votre vélo afin de rendre la tâche
du voleur plus ardue.
- Évitez de verrouiller votre vélo au même
endroit plusieurs jours consécutifs sans surveillance.
- Prenez l'habitude de verrouiller votre vélo à
votre domicile.

Identification du vélo

- Prenez en note les caractéristiques de votre
vélo, soit : la marque, le modèle, le numéro de série, le
style, le nombre de vitesses, la couleur, l'année de
fabrication et toute autre particularité permettant de la
reconnaître.

- Enregistrez et identifiez votre vélo à l'aide de la plateforme Garage 529 afin de prévenir le vol et le recel de vélos.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UN VOL

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le 310-4141 ou *4141 (téléphonie cellulaire)
- Service de police local

En terminant, la Sûreté du Québec vous rappelle d'être prudent en tout temps et vous souhaite bon été!

Dave Ouellet, sergent
Coordonnateur des relations communautaires
Sûreté du Québec

Sensibilisation au partage de denrées dans les frigos libre-service du territoire



La Maison Entre-Deux de Témiscouata-sur-le-Lac porteur du projet : *un jardin pour demain* veut sensibiliser tous les citoyen(ne)s, organismes et entreprises du territoire à la présence des frigos libre-service.

Actuellement 4 frigos libre-service sont en fonction pour la période hivernale-printanière (voir les adresses en annexe)

Pendant la période estivale-automnale, il y aura 16 frigos libre-service en fonction (Voir les adresses en annexe)

Le projet « *un jardin pour demain* » veut solliciter la participation de tous pour garnir les frigos cette année. Lorsque vous quittez pour des vacances ou que vos organismes organisent des ateliers de cuisine, des réunions ou des formations, il reste

régulièrement des denrées qui pourraient faire une différence pour nos familles du Témiscouata.

Le projet veut développer le réflexe d'anti-gaspillage et de partager la nourriture afin de les remettre dans le frigo libre-service le plus proche de vous.

Assurez-vous que la nourriture est fraîche et de bonne qualité. Si elle provient d'une entreprise, il doit y avoir une date de péremption et mettre au congélateur pour une conservation optimale si cela est possible.

L'équipe jardin ainsi que le comité aviseur du projet « *un jardin pour demain* » vous remercient pour votre grande générosité

Pour toutes questions ou informations contactez-vous au 418-854-1580 ou mdjentre-deux@hotmail.com

Marie-Danielle Duval Coordinatrice,
Maison Entre-Deux
35 rue St-Philippe
Témiscouata-sur-le-Lac, GOL 1E0

Liste des frigos libre-service du Témiscouata

Période hivernale-printanière

- Pohénégamook
Acti-Familles : 607 rue Principale
- Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano)
Re-source familles : 1 carré Fraser
- Rivière-Bleue
Bibliothèque Jacques-Langlais : 30 Rue des Pins Est
- Saint-juste-du-Lac
Comptoir de linge à la boutonnière
418-899-0492 angelda@bell.net 40 B chemin Principal

Période estivale-automnale

- Auclair : Bureau Municipal : Josée Dubé
418-899-2834#2 jdube@municipaliteauclair.ca
681, Rue du Clocher
- Dégelis : Café Tandem Daniel Bélanger
418-853-3611 409, Av. Principale



- Pohénégamook : Acti-Familles Jane Breton
418-893-5383 direction@actifamilles.org
607 rue Principale
- Rivière-Bleue : Bibliothèque Jacques-Langlais
Christiane Roy 418-436-1020
roy.drolet@videotron.ca 30, Rue des Pins Est
- Saint-Louis-du-Ha! Ha!
Complexe communautaire Diane Bossé
418-854-2260#2 233, Rue Gauvin
- St-Athanase Bureau municipal
DG Claudie Levasseur 418-863-7706 poste 1
6081 chemin de l'Église
- St-Elzéar-de-Témiscouata Municipalité
Éloïse René de cotret 418-854-7690 poste 2
info@saintelzear.ca 209, Rue de l'Église
- St-Marc-du-Lac-Long Responsable jardin
Corinne Marquis 581-337-8050
corinnemarquis054@gmail.com
18A, Rue de l'Église
- St-Honoré-de-Témiscouata Julie Martin
418-714-2021 130B Rue Principale
- St-Eusèbe
Lieu à déterminer
- Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano)
Re-Source Familles, Cabano
Émilie Voisine (418) 854-6567 1 Carré Fraser
Maison Entre-Deux Marie-Danielle Duval
418-854-1580 35, Rue St-Philippe
- Témiscouata-sur-le-Lac (Notre-Dame-du-Lac)
Station-service Michaud Maryline Michaud
418-551-3868 2342, Rue Commerciale Sud
- Saint-juste-du-Lac
Comptoir de linge à la boutonnière
418-899-0492 angelda@bell.net
40 B chemin Principal
- Biencourt Maison de la Famille
418-499-2633 2 Principal Est
- Packington Centre communautaire
418-853-2269 115 rue Soucy

*Marie-Danielle Duval, Coordonnatrice
Maison des jeunes Entre-Deux, Cabano*



*Jane Breton
Directrice générale
Regroupement Acti-Familles*



LES TERRES AGRICOLES DÉVALORISÉES AU TÉMISCOUATA (TAD)

LA REMISE EN CULTURE : "UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE"

Dans un contexte économique où la pérennité des infrastructures publiques essentielles, telles que nos écoles, est mise à l'épreuve dans de nombreux villages, la remise en culture des terres agricoles dévalorisées (TAD) ou friches, émerge comme l'une des solutions pour revitaliser l'économie régionale.

- **Augmentation de la valeur des terres :** En transformant des terres agricoles dévalorisées en terres agricoles productives, leur valeur marchande augmente. Cela peut avoir un effet positif sur les revenus des municipalités. Avec une économie locale ainsi renforcée, les municipalités peuvent investir dans le maintien et l'amélioration des infrastructures publiques.
- **Accès facilité à la terre :** En revitalisant des terres qui étaient auparavant inutilisées, on ouvre de nouvelles opportunités pour ceux qui souhaitent se lancer dans l'agriculture mais qui trouvent difficile d'accéder à des terres agricoles. La disponibilité de nouvelles terres agricoles est aussi une opportunité pour les agriculteurs existants cherchant à étendre leurs opérations. On stimule ainsi la création ou le maintien d'entreprises dans nos régions.
- **Création d'emplois :** La transformation des terres abandonnées en terres cultivables nécessite de la main-d'œuvre. Que ce soit dans la préparation du sol, la plantation, l'entretien ou la récolte, la remise en culture peut créer des emplois dans les communautés locales. De plus, en augmentant ainsi la production locale, la remise en culture peut stimuler toute la chaîne agroalimentaire, des fournisseurs d'équipements agricoles aux transformateurs alimentaires.

En somme, la remise en culture n'est pas simplement une question de réhabilitation de terres ; c'est une stratégie économique qui peut transformer nos régions. En soutenant la remise en culture, nous investissons ainsi dans l'avenir économique de nos communautés.



**Il est important de noter que la remise en culture n'est pas une solution rapide. Elle nécessite des investissements en temps, en argent et en ressources pour les producteurs. Au Témiscouata, la remise en culture est déjà en cours. Des programmes de subventions inédits, au Bas-Saint-Laurent, sont offerts aux producteurs de la région ; des dizaines d'hectares ont ainsi été remis en culture depuis 2022.*

mrctemiscouata.qc.ca

Chantal Ouellet
Conseillère en développement agricole et agroalimentaire
MRC de Témiscouata

Évitons les feux évitables

La SOPFEU lance la plus importante campagne de prévention de son histoire



Québec, le 29 avril 2024 – La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) donne le coup d'envoi à la plus importante campagne de sensibilisation en matière de prévention des feux forêt jamais réalisée au Québec. Rendue possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, cette campagne publicitaire se déploiera sur différentes plateformes à compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'à la fin du mois de juillet. L'objectif est de susciter une prise de conscience collective quant au rôle joué par l'activité humaine dans le déclenchement des incendies de forêt, soit dans 80 % des cas.

Sous le thème « **Évitons les feux évitables** », le message télévisuel met en scène quatre citoyens qui, tour à tour, réalisent qu'ils ont causé des incendies de forêt et qui vivent avec un sentiment de culpabilité. « Causer un feu de forêt, ça laisse des cendres sur les mains » ; c'est l'image forte portée par cette publicité afin d'éveiller les consciences sur les conséquences des incendies de forêt.

Personne ne voudrait être celui ou celle qui est à l'origine d'un feu de broussailles ou d'un incendie de forêt. Lorsque cela se produit, les personnes qui ont causé l'incendie sont sidérées de constater que leur négligence a mené – ou aurait pu mener – à de très lourdes répercussions. Pour changer les comportements, la SOPFEU est d'avis que la population doit d'abord prendre conscience qu'un simple geste insouciant peut entraîner des impacts importants, tant pour la forêt et l'environnement, que pour la sécurité des personnes et des infrastructures.

La campagne de la SOPFEU ciblera plus particulièrement les trois principales causes de feux, soit les mégots de cigarettes jetés par terre (80 feux / an), la perte de contrôle d'un brûlage de rebuts (75 feux / an) et les feux de camp mal éteints (60 feux / an). Elle présentera des solutions concrètes pour chacune de ces

causes de feux avec pour objectif de diminuer le nombre de feux de cause humaine.

Avec les changements climatiques qui provoquent de plus fréquentes périodes de sécheresse et une augmentation du risque d'incendie, la SOPFEU estime que la prévention et la sensibilisation du public sont plus nécessaires que jamais. L'organisme de protection invite la population à la plus grande prudence en ce début de saison des feux de forêt.

Pour consulter le matériel de la campagne : Évitions les feux évitables

Source :

Service de la prévention et des communications de la SOPFEU
Isabelle Gariépy, Agente à la prévention et aux communications



FORMULAIRE-
ADHÉSION-RENOUVELLEMENT-DONATION 2024-2025

Nom _____ Prénom _____

Adresse no et rue _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

* Cellulaire _____ * Courriel _____

* Ces deux éléments facilitent les communications, par texto au téléphone ou par missive avec le courriel, sans coût d'acheminement et avec rapidité.

Je deviens membre : 10\$ _____ Je renouvelle : 10\$ _____ Je donne \$ _____

Pour don de 20 \$ ou plus = remise d'un reçu de charité pour l'année 2024.

Faire votre chèque à : **La Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac** et envoyer dans l'enveloppe pré-adressée ou par transfert interac au numéro 418-955-2026 en transmettant le formulaire à : infochapellepieddulac@gmail.com
(Mot secret : chapelle)

Nous vous transmettrons votre carte électronique

* **Note importante** : notre liste est confidentielle et non partagée

Les personnes intéressées à réserver une table à 10.00\$ pour le marché aux puces doivent contacter Sylvie St-Pierre, au 418 894-5661 ou à infochapelleepieddulac@gmail.com



Chapelle au Pied-du-Lac
27, rue St-Pierre, Rivière-Bleue,
Qc, G0L 2B0

Pour plus d'information contacter
Ruth Lepage au 418 955-9889
infochapelleepieddulac@gmail.com

Facebook : chapelleepieddulac ou
www.chapelleepieddulac.com

Samedi 15 juin 2024

Journée
d'ouverture
officielle



Sous le thème:

*Bienvenue aux
nouveaux arrivants*

Au programme :

**Vente de garage et marché
d'artisanat interculturel**

Les exposants pourront être présents
à partir de 11 heures

Et les visiteurs à partir de 12h30

**Atelier de chants gospel
avec Ludovic Dubé à 13h30**

Visite de la chapelle en continu, de 13h à 18h

**Dégustation de mets interculturels
(heure à déterminer)**

**Présentation musicale en soirée avec les
Afrovibes, Emmanuel Delly à partir de 19 h**

Avec la participation financière de :

Québec



MRC de
Témiscouata



Vous aimez la peinture... on vous attend ! Initiation et pratique: Mardi après-midi de 13 h à 15 h 30 du 18 juin au 20 août
50 heures de plaisir et d'apprentissage : 100 \$ (membres 80 \$) POUR INFORMATION : Pierre Coulombe 418-255-9838



PROGRAMMATION 2024 DE LA CHAPELLE AU PIED-DU-LAC

15 juin	À partir de 12 h30 : Ouverture officielle de la saison 2024	Atelier Gospel, marché aux puces et d'artisanat interculturel, goûter multiculturel, musique
18 juin au 20 août	Le mardi à 13h : Cours de peinture	10 cours de peinture à l'acrylique donnés par Pierre Coulombe
13 juillet	13h : Atelier la forêt à boire et à épicer	Cueillette de plantes comestibles en forêt et cuisine de ces plantes
20 juillet	19h30 : Les soirées de la Chapelle en musique	Spectacle Myriades avec Myriam Noury
25 juillet	19h30 : Les soirées de la Chapelle en musique	Spectacle Marco et Val avec Marco Bossé et Valérie Magnan
8 août	19h30 : Les soirées de la Chapelle en musique	Spectacle avec Gaétan Racine Trio
17 et 24 août	9h30 : Yoga	Initiation au yoga avec Valérie David
27 au 31 août	13h : Ateliers d'impro en pm	Avec Réal Bossé
30 et 31 août	19h30 : La baleine rose	Spectacle d'impro avec Réal Bossé
14 septembre	13h : Activité champignons	Atelier, cueillette et dégustation
26 septembre	À partir de 11h : journée de la culture	Journée porte ouverte
30 novembre	(heure à déterminer), Spectacle de Noël	Chorale Gospel de Québec

Il est Important de valider l'information sur notre site ou page Facebook avant les activités
À chapelledupieddulac.com ou Facebook à : chapelledupieddulac



**Un élément important de notre histoire,
de notre patrimoine et de notre culture**

Un mot de Réal Bossé

C'est avec grand plaisir et fierté que je me joins, en tant que porte-parole pour solliciter votre adhésion ou votre renouvellement comme membre ou donateur pour l'année 2024-2025.

Nos partenaires 2023



La Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac existe depuis huit ans. Ses objectifs sont la protection de son patrimoine, la mise en valeur de son site et le développement d'activités culturelles, communautaires et touristiques. Le site de la Chapelle est un lieu, empreint d'une histoire qui a marqué celle de Rivière-Bleue, mon village natal, ce qui en fait un élément important de son patrimoine. C'est aujourd'hui un endroit où on peut retrouver une salle de spectacle, un musée école, un centre d'interprétation et des installations permettant différentes activités communautaires et sociales. Un lieu culturel ouvert à de multiples possibilités.

Pour toutes ces raisons, j'ai décidé de m'investir dans le développement et la promotion de ce joyau de notre patrimoine. Un autre élément motive ma décision. J'ai un lien particulier avec la Chapelle, soit celui d'être l'arrière-petit-fils de Luc Pelletier, l'un des fondateurs de cette communauté protestante francophone venue s'installer à Rivière-Bleue en 1910.

Les festivités de son 100e anniversaire en 2023 ont donné un nouvel élan à différentes initiatives d'activités culturelles pour la saison 2024 et l'élaboration d'une programmation comprenant en date d'aujourd'hui cinq spectacles d'artistes de la région, un événement Gospel Blues, des ateliers et un spectacle d'improvisation que j'animerai.

La présente démarche en est une de financement et j'ajoute à un plan de commandite ainsi qu'à différentes demandes de subventions visant autant la conservation du site que pour la gestion des activités. Les résultats de ces démarches seront déterminants en 2024 puisque plusieurs réparations sont devenues urgentes.

Je souhaite votre engagement en grand nombre et vous remercie de votre soutien tout en espérant vous rencontrer aux ateliers d'improvisation et au spectacle du mois de septembre prochain.

Réal Bossé, porte-parole
Avril 2024

Avec l'équipe de financement 2024
Mesdames Marielle Landry, Ruth Lepage
et monsieur Pierre Coulombe

27, rue Saint-Pierre, Rivière-Bleue, Qc, G0L 2B0 • 418 955-9889
infochapellepieddulac@gmail.com



MAI ET JUIN 2024



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
12	13	14	15 Parution du journal Entre deux lacs Biblio 13 h à 15 h	16 Grand'Messe 16 h à 22 h	17 Grand'Messe 16 h à 22 h	18 Souper Homard service incendie Complexe Sportif
19 Messe 9h30	20	21 Biblio 18 h 30 à 20 h	22 Biblio 13 h à 15 h	23 Grand'Messe 16h à 22h	24 Grand'Messe 16 h à 22 h	25 Défilé de mode salle drapée
Juin						
26	27	28 Biblio 18 h 30 à 20 h	29 Biblio 13 h à 15 h	30 Grand'Messe 16 h à 22 h	31 Grand'Messe 16 h à 22 h	1 Spectacle Temps-Danse Activité Mini-pompier
2 Messe 9h30	3	4 Séance du conseil municipal 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	5 Biblio 13 h à 15 h	6 Grand'Messe 16 h à 22 h	7 Grand'Messe 16 h à 22 h	8
9	10	11 Biblio 18 h 30 à 20 h	12 Biblio 13 h à 15 h	13 Grand'Messe 16 h à 22 h	14 Grand'Messe 16 h à 22 h Ouverture de la Petite Gare	15 Ouverture de la Chapelle au Pied-du-Lac